

Concept de protection sanitaire pour la gestion dans les salles de sport en lien avec la COVID-19

(Version du 20.10.2020)

Situation actuelle

Ce concept de protection s'appuie sur le plan de protection pour les offres de promotion de l'enfance et de la jeunesse et d'animation socioculturelle enfance et jeunesse édité par l'AFAJ, le concept de protection pour les structures d'accueil collectif/crèches et les structures d'accueil parascolaire réalisé par KibeSuisse ainsi que le concept de protection pour les prestataires de services de restauration. Partout où il existe des réglementations cantonales et communales de protection, celles-ci seront également incluses et respectées. Le concept de protection spécifique à la salle de sport en question doit aussi être respecté.

Symptômes de la maladie

Les participants et encadrants qui présentent des symptômes de la maladie ne peuvent pas participer aux activités de la Fondation IdéeSport. Si au cours d'un événement, un·e participant, un·e coach ou un·e coordinateur·trice ressent des symptômes, il doit absolument quitter l'événement et se soumettre à un test médical. Si le test est positif, le médecin cantonal décidera quelles personnes ayant été en contact avec la personne infectée doivent être mises en quarantaine.

Règles d'hygiène

Les règles d'hygiène de l'OFSP actuellement en vigueur doivent être respectées :

Lavage régulier et complet des mains, pas de poignées de mains, pas de contact physique entre les encadrant·e·s et les participant·e·s et entre les encadrant·e·s eux-mêmes. Dans la mesure du possible, les participant·e·s devraient également respecter cette mesure. Les coaches sont tenu·e·s d'aérer régulièrement le hall, l'entrée et les vestiaires/WC. En outre, du désinfectant sera disposé à des endroits stratégiques (entrée, toilettes, stand de nourriture).

Des règles d'hygiène supplémentaires s'appliquent dans les situations suivantes :

- Avant et après l'utilisation des toilettes
- Après un contact avec une personne par les mains ou avec des objets
- Avant et après le goûter / le kiosque
- Avant et après l'utilisation des masques et des gants
- Avant et après l'utilisation du vestiaire

Vestiaires et toilettes

Les directives suivantes s'appliquent quant à l'utilisation des toilettes et des vestiaires :

- Dans la mesure du possible, les toilettes ne peuvent être utilisées que par une seule personne à la fois
- Cinq personnes au maximum peuvent se trouver simultanément dans les vestiaires, ou une famille participant au MiniMove
- Les douches restent fermées durant toute la durée de l'événement

Afin de mettre en oeuvre ces mesures, des contrôles réguliers seront effectués et si l'infrastructure le permet, des installations supplémentaires seront prévues pour déposer des vêtements ou des sacs à dos.

Règles de distance

La distance de 1.5 mètres pour les contacts interpersonnels est appliquée autant que possible, spécifiquement entre les adultes eux-mêmes et entre les adultes et les participant·e·s. Cependant, la Fondation IdéeSport ne peut pas toujours garantir le respect des règles de distances et des mesures de protection dans ses projets. C'est pourquoi des listes de toutes les personnes présentes sont tenues et, si nécessaire, mises à disposition pour la recherche des contacts. Les règles de distance sont définies pour les zones suivantes et doivent être respectées au maximum :

- Dans la mesure du possible, deux personnes peuvent se trouver en même-temps dans la zone d'inscription. Les personnes qui attendent doivent faire la queue à une distance de 1.5 mètres. Des informations et des marquages appropriés seront mis en place si cela est envisageable.
- Si possible, les goûters seront pris à l'extérieur de la salle de sport. Si cela n'est pas possible, les goûters seront pris par groupes, en fonction de l'espace disponible et du nombre de participant·e·s.
- Une personne à la fois est autorisée au kiosque dans la mesure du possible. Les personnes qui attendent doivent au maximum respecter les distances de 1.5 mètres, des instructions et des marquages appropriés seront mis en place dans la mesure du possible.
- Les zones de détente du MidnightSports sont supervisées par les encadrants pour la distance minimale.

Listes de présences

Afin de garantir le traçage des personnes, chaque projet tient des listes de présence pour tous les événements, qu'il conserve pendant 14 jours. L'équipe du projet est responsable de récolter et de vérifier les informations nécessaires. Les listes sont conservées sous la forme d'un Guestbook par le/a chef·fe de projet. Les points suivants sont essentiels :

- Prénom / Nom
- Numéro de téléphone (*) (**)
- Code postal

(*): Si à l'OpenSunday un enfant ne peut pas fournir de numéro de téléphone (ni le sien, ni celui de ses parents), il peut utiliser le numéro d'un·e de ses ami·e·s (avec la note sur le guestbook de l'ami·e en question). Si possible, les coaches se renseignent ensuite sur le numéro de téléphone et le saisissent ensuite dans la fiche du participants.

(**): Dans les MidnightSports, tout·e·s les adolescent·e·s sont enregistré·e·s et contrôlé·e·s avec leur carte d'identité ou leur carte d'étudiant·e. En l'absence de carte d'identité, le numéro de téléphone est vérifié par une personne adulte. Si une personne ne peut pas fournir ni de carte d'identité, ni de numéro de téléphone, elle se verra refuser l'accès au projet.

Port du masque

- Tous les encadrant·e·s du projet (juniorcoaches, seniorcoaches, chef·fe.s de projet, bénévoles, invité·e·s) doivent porter un masque durant tous les événements.
- Tous les enfants dès l'âge de 12 ans doivent porter un masque dès leur arrivée. Ils peuvent le retirer lors des activités en salle.
- Les visiteurs adultes, notamment les parents accompagnant les enfants à l'OpenSunday et au MiniMove, doivent porter un masque
- Les participant·e·s doivent venir avec leur propre masque

Infrastructures et manutention

Après chaque évènement, l'équipe de coaches est responsable du nettoyage du matériel utilisé et des infrastructures conformément aux règles d'hygiène. Les mesures suivantes sont appliquées :

- Toutes les poignées de porte utilisées doivent être nettoyées
- Les vestiaires et les toilettes doivent être désinfectés après chaque évènement et laissés en bon état.
- Le matériel utilisé dans le cadre du projet doit être désinfecté après l'évènement.

Goûter OpenSunday et MiniMove

Avant la préparation du goûter, les mains doivent être soigneusement lavées. Les encadrant·e·s doivent ensuite porter des gants lorsqu'ils préparent de la nourriture. Le port du masque est obligatoire pour l'équipe. Les points suivants doivent être respectés dans la mesure du possible lors du goûter :

- Les enfants ne se servent pas eux-mêmes de nourriture ou de boissons
- Seuls les membres de l'équipe encadrante peuvent distribuer de la nourriture, munis de gants
- Les participants doivent apporter leur propre bouteille
- La consommation de nourriture et de boissons n'est autorisée qu'en position assise avec le respect des distances sociales
- Des aliments emballés peuvent éventuellement être distribués aux participant·e·s
- Le goûter est organisé par petits groupes si besoin.

Kiosque MidnightSports

- Les membres de l'équipe encadrante au kiosque portent un masque
- Seuls des aliments emballés peuvent être proposés aux participant·e·s
- Ne pas servir de boissons ouvertes, si possible. Privilégier des bouteilles en PET et/ou des boissons Tetrapak (petits thés froids, jus de pomme)
- Les aliments ouverts doivent être emballés à l'avance par l'équipe et ne peuvent pas être proposés sans être emballés
- Dans la mesure du possible, les produits du kiosque sont consommés à l'extérieur des locaux

Nombre maximum de participants

Comme la division en zones n'est pas envisageable dans les offres d'IdéeSport, le nombre maximal de participant·e·s doit être évalué selon chaque projet. Le quota maximum en vigueur est celui fixé par les autorités cantonales en question. Le personnel encadrant fait partie de l'effectif à considérer.

Responsabilité du projet et concept de protection

La personne en charge du projet est responsable du respect et de la mise en oeuvre de ce concept de protection. En cas d'incompréhension ou pour du soutien, la Fondation dispose d'une liste de contact (voir la rubrique « Coordonnées »). Toutes les personnes impliquées doivent à tout moment respecter les règles établies dans le concept de protection d'IdéeSport. L'utilisation des installations sportives se fait sous la propre responsabilité de chacun·e.

Contrôle et communication

Des contrôles peuvent être effectués. Il est donc important que les projets aient en permanence accès au concept de protection avec la liste de présence. En cas de problème sur place, la ou le chef.fe de projet informe le service de piquet d'IdéeSport.

La Fondation IdéeSport informe par courrier tous les chef.fe.s de projet sur le concept de protection. Le public est informé via le site Web de la Fondation IdéeSport et, en outre, via la newsletter/les réseaux sociaux.

Sports et utilisation du matériel

Tous les engins de la salle de sport peuvent être utilisés dans le respect du concept de protection. Lorsqu'aucune distance minimale ou qu'une mesure d'hygiène ne peut être respectée, le matériel inapproprié n'est pas utilisé. De plus, les sports avec un contact physique étroit, tels que la lutte, le football américain, le rugby, etc. sont évités.

Dispositions cantonales et communales supplémentaires pour le projet

Ce concept sera adapté pour chaque projet/chaque canton selon les spécificités communales et cantonales, lorsque celles-ci sont plus précises que le concept de protection. Les éventuelles informations propres aux communes et aux cantons concernés doivent être ajoutés dans ce paragraphe. Le concept de protection spécifique à la salle de sport en question doit être respecté.

Coordonnées pour plus d'informations

Pendant l'évènement, un service de piquet est mis à disposition des chef·fe·s de projet	Accès via l'application E-Mergency
Fondation IdéeSport : bureau romand	Mail: romandie@ideesport.ch Tél : 024 425 80 40